

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU SUD

ESTRÉE WAMIN

PLAN DE ZONAGE

PLUI ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLUI APOUVÉ LE 25.03.21

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVESNES-LE-COMTE

03.21.220.200
PLUI@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR



Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Nouvelle construction
- Secteur d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

Zu Estrée

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- A : Zone agricole
- As : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle
- NI : Secteur de la zone naturelle correspondant à une zone de loisirs

Éléments à protéger

- Éléments de patrimoine urbain ou naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine naturel au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau

Installations agricoles

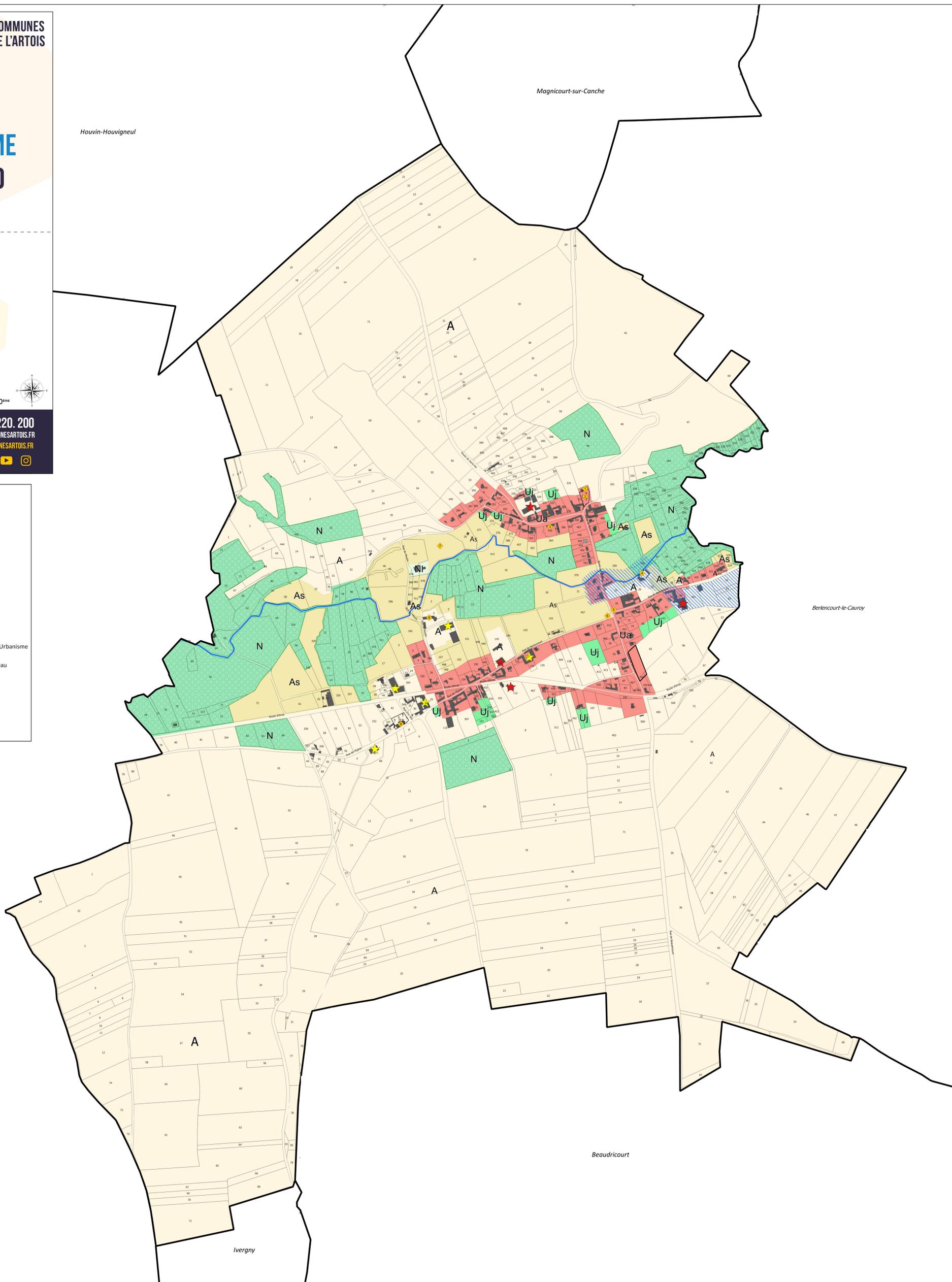
- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Zone inondable

- Zone inondable issue de données communales

Éléments de patrimoine

Désignation	Numéros
Eglise du cimetière	1
Cimetière militaire	2
Ferme remarquable	3
Ancien moulin-ferme	4
Calvaire	5
Monument aux morts	6
Ancienne cressonnière	7
Ancien moulin	8
Eglise inscrite	9



Houvin-Houvigneul

Magnicourt-sur-Canche

Berlencourt-le-Cauroy

Rebreuviette

Beaudricourt

Ivergny